



Montant pension alimentaire et revision

Par **lustica_old**, le **14/12/2007** à **22:24**

Bonsoir,

je suis marié avec un homme divorcé pere de 2 enfants. il paie une pension alimentaire. il a les enfants un mercredi sur deux et un week end sur deux.

1) en cas de réévaluation de la pension mes revenus rentrent t'il en compte? ou faut t il un contrat de mariage (separation de biens?)

2) peut il revoir la visite du mercredi puisque nous travaillons tout les deux et nous devons payer une nourrise. cela donne t il droit a une augmentation de la PA.si on ne recupere plus les enfants?

merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

merci et bon courage.